

Fonds FPG Vision RBC

Investissement socialement responsable



Assurances

À RBC Assurances®, nous savons que votre confiance en l'avenir passe par la certitude que vos actifs sont bien investis et bien protégés. Vous pouvez compter sur nous pour bénéficier de placements diversifiés et gérés par des professionnels, qui cadrent avec vos valeurs personnelles. C'est la raison pour laquelle nous offrons deux fonds d'investissement socialement responsable (ISR).

Fonds FPG Vision RBC

Le **Fonds équilibré Vision RBC** convient à un investisseur prudent ou en quête d'équilibre puisqu'il investit dans une combinaison d'actions et d'obligations et est donc moins volatile que les fonds de participation. Il offre un panier diversifié de titres de participation et à revenu fixe du monde entier tout en suivant une méthode de placement socialement responsable. Son objectif est de procurer une croissance du capital à long terme ainsi qu'un revenu modeste, directement ou indirectement, au moyen de placements dans d'autres fonds.

Le Fonds d'actions canadiennes

Vision RBC convient aux investisseurs de long terme qui acceptent de prendre davantage de risques. Il est conçu pour procurer une croissance à long terme du capital en investissant dans des actions de sociétés canadiennes et en adoptant une approche de placement socialement responsable. Le fonds peut également investir dans des sociétés à l'extérieur du Canada.

À qui ces fonds sont-ils destinés ?

Ces fonds vous conviendront si vous estimez que la responsabilité sociale doit jouer un rôle prépondérant ou être une question à intégrer dans la prise de décisions de placement et que vous désirez investir dans des sociétés qui suivent des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) intéressantes.

L'avantage en investissant dans des fonds socialement responsables, c'est que vous n'aurez pas à dépenser plus ni à penser que le rendement du fonds est limité.

Dans quelle mesure les critères ESG peuvent-ils être intégrés au processus d'évaluation ?

Grâce à l'ISR, les entreprises sont évaluées selon une approche holistique ESG qui ne se limite pas aux rapports financiers et aux paramètres classiques d'évaluation des entreprises comme les bénéfices, les marges bénéficiaires et l'endettement. L'évaluation se concentre sur trois facteurs :

La croissance et la sécurité que vous désirez

Grâce au potentiel de croissance des fonds communs de placement et à la sécurité du capital garanti, les FPG RBC® peuvent vous aider à faire fructifier et à protéger vos actifs.

Les fonds FPG Vision RBC permettent aux investisseurs de laisser un legs plus important grâce à des placements aptes à répondre à leurs objectifs financiers et à faire valoir leurs valeurs personnelles.



Environnement

Cela comprend les facteurs environnementaux, tels que le changement climatique, la pollution de l'air et de l'eau, la biodiversité, la gestion et l'utilisation des ressources naturelles, la qualité de l'eau et sa disponibilité, et la gestion des déchets.



Société

Cela comprend les préoccupations liées à la santé et à la sécurité, notamment les pratiques de travail, la protection et la sécurité des données, le genre et la diversité, la mobilisation des employés, les droits de la personne et les relations communautaires.



Gouvernance

Cela comprend les pratiques de gouvernance d'une société, notamment la structure et le caractère indépendant du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants, les droits des actionnaires, le lobbying et les contributions politiques, la corruption, les stratégies fiscales et les normes comptables.

Les fonds Vision RBC appliquent l'ISR en sélectionnant les sociétés selon la qualité de leurs pratiques ESG par rapport à leurs pairs et en éliminant celles affichant une piètre performance en fonction de ces critères.

De plus, les fonds excluent certaines sociétés exerçant principalement leurs activités dans les secteurs suivants :



Alcool



Divertissement pour adultes



Cannabis



Jeux de hasard



Armes



Produits du tabac

Géré par l'équipe d'expertise mondiale de RBC Gestion mondiale d'actifs

Lorsque vous choisissez d'investir dans des fonds ISR de RBC Assurances, vous bénéficierez de l'expérience reconnue et de la gestion de placements de qualité mondiale de RBC Gestion mondiale d'actifs®, l'un des principaux gestionnaires de fonds au Canada. Vous vous sentirez également en confiance, sachant que les FPG RBC sont appuyés par la force et les solides antécédents à long terme de RBC, qui mérite la confiance des Canadiens depuis 1864.

Intégrez les principes de l'investissement responsable à votre portefeuille.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller sur l'ajout des fonds FPG Vision RBC à votre portefeuille pour vous aider à atteindre vos objectifs financiers, de retraite ou de planification successorale.



Assurances

Cette brochure a pour seul objectif de fournir de l'information d'ordre général. Les renseignements contenus dans cette brochure ne devraient pas être interprétés comme des conseils d'ordre fiscal, juridique ou financier. Vous devriez consulter votre avocat, votre comptable, votre conseiller en assurance ou un autre professionnel lorsque vous prévoyez mettre en œuvre une stratégie. Bien que la Compagnie d'assurance vie RBC ait déployé tous les efforts raisonnables pour fournir des renseignements exacts et à jour, nous nous réservons le droit de corriger toute erreur ou omission. Veuillez noter que les règles fiscales peuvent être modifiées. L'assurance sera régie par les dispositions de la police, telle qu'elle sera établie, le cas échéant.

Assureur : Compagnie d'assurance vie RBC.

© / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. VPS108823

126921 (08/2021)